



Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

2114 - Actions décentralisées

Programme de coopération 2013 avec la Région de Vidzeme (Lettonie) et subvention pour le poste de coordonnatrice francophone de la coopération Bas-Rhin - Vidzeme

Rapport n° CP/2013/137

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule partenariats et solidarité internationale

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter les grandes lignes des projets de coopération avec la Région de Vidzeme (Lettonie) pour 2013 et de proposer l'attribution d'une subvention à la Région pour le poste de coordonnatrice francophone de la coopération Bas-Rhin - Vidzeme.

Le Conseil Général est engagé dans un partenariat de coopération décentralisée avec la Région de Vidzeme, en Lettonie, depuis avril 2005.

En 2012, plusieurs projets d'échanges culturels ont été organisés et le transfert d'expériences en matière de sentiers de randonnée, initié en 2010 avec la contribution du Club Vosgien, s'est poursuivi.

De premières propositions de coopération pour 2013 ont été établies avec nos partenaires lettons. Pour permettre leur réalisation, il est proposé de reconduire la subvention à la Région de Vidzeme pour le poste de coordonnatrice francophone de la coopération Bas-Rhin - Vidzeme, pour la période de janvier à décembre 2013.

I. Cadre du partenariat : financement du poste de coordonnatrice francophone

Le poste de coordinateur a été créé en 2006, avec l'appui du Conseil Général, afin de pallier aux difficultés liées à la communication et à la multiplicité des interlocuteurs lettons. Il est basé à Cesis depuis 2010, au sein de l'administration de la Région de Vidzeme, qui emploie la coordonnatrice et prend en charge son poste ainsi que les frais liés à son fonctionnement.

Pour 2013, il est proposé de continuer à participer au financement de ce poste en attribuant à la Région de Vidzeme une subvention de 7 770 €, destinée à couvrir en partie le salaire et les charges du coordinateur pour la période de janvier à décembre 2013. Cette participation bas-rhinoise est en diminution par rapport à 2012 conformément à la révision des partenariats du Conseil Général formalisée en juin 2011 (démarche REVPOL2) et au nouvel accord de coopération Bas Rhin-Vidzeme, signé en mars 2012. La Région de Vidzeme s'est engagée à compenser ce désengagement progressif du Conseil Général.

II. Projets de coopération 2013

Il s'agit essentiellement pour 2013 de poursuivre les échanges d'expériences initiés en matière de tourisme autour des sentiers de randonnée, développer les échanges

économiques suite à la visite des élus du Conseil Général à Vidzeme en mars 2012 et prolonger les échanges culturels.

Ces actions de coopération répondent aux objectifs de la stratégie internationale départementale suivants :

- promotion de notre territoire,
- soutien à la mobilité des Bas-rhinois,
- contribution à la construction de l'Europe,
- enrichissement de nos pratiques professionnelles.

Tourisme

• Poursuite de l'appui du Bas-Rhin au développement et à la valorisation des **sentiers de randonnée** en Vidzeme :

- poursuite de l'échange entre l'Agence lettone de Protection de l'environnement et le Parc naturel des Vosges du Nord : accueil d'une délégation lettone en avril 2013 par l'équipe du Parc – programme Léonardo da Vinci,
- déplacement de bénévoles du Club Vosgien en Lettonie pour un séminaire sur l'éducation des jeunes à l'environnement, juin 2013 (à l'étude).

Entreprenariat

• **Participation de l'entreprise lettone de construction de maison en bois « Dores » au salon de l'habitat, à Strasbourg, en avril 2013**

Présentation de la filière bois par Fibois-Alsace, prise de contact avec des partenaires potentiels.

• **Echanges filières jus de fruit et cidres, en octobre 2013**

Dans le cadre du Programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie Leonardo da Vinci, les producteurs lettons de jus de fruits et de cidre souhaiteraient réaliser une mission de travail en Alsace et en Normandie, pour développer leur activité et travailler sur la thématique suivante : processus de production (fermentation, gazéification...)

Financement : Union Européenne sous réserve de validation du projet

Culture (à l'étude)

- Déplacement d'un groupe de musique et danse traditionnelle bas-rhinois dans le cadre du Festival de Jaunpiebalga, en août 2013.
- Echanges entre le Vaisseau et le Centre scientifique pour les enfants Zinoo dans la région de Vidzeme.

Ces points ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, lors de sa réunion du 24 janvier 2013.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
29326	65-65738-041	10 000,00 €	10 000,00 €	7 770,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- *approuve les grandes lignes du programme de coopération 2013 avec la Région de Vidzeme (Lettonie);*
- *décide d'attribuer à la Région de Vidzeme une subvention de 7 770 € pour le financement de janvier à décembre 2013 du poste de coordonnatrice francophone de la coopération Bas-Rhin - Vidzeme, conformément au tableau annexé*
- *approuve la convention d'attribution de subvention jointe à la présente délibération*

Elle autorise par ailleurs le Président du Conseil Général à signer cette convention.

Strasbourg, le 15/02/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL